



Angers, le 8 juin 2020

Les piscines de La Roseraie et de Monplaisir rouvrent le 13 juin

Après l'ouverture de la baignade du Lac de Maine le 6 juin, les piscines de La Roseraie et de Monplaisir rouvrent leurs portes, à compter du samedi 13 juin 2020. AquaVita et la piscine de Belle-Beille rouvriront le samedi 4 juillet.

La réouverture des bassins des piscines de La Roseraie et de Monplaisir se fera de manière progressive, étant donné la mobilisation depuis le 11 mai des agents des piscines dans les écoles et les règles sanitaires à respecter qui encadrent ces ouvertures graduées.

Ces deux équipements de proximité proposeront dans un premier temps **des séances de natation d'une durée de 1 h 15, réservées aux nageurs, du lundi au samedi entre 13 h et 18 h 15 et le dimanche entre 9 h et 12 h 15**. L'application des règles sanitaires impose une limitation des effectifs pour ces séances.

Il sera nécessaire d'effectuer une pré-réserve par téléphone uniquement au 02 41 79 19 24, du lundi au vendredi de 11 h à 18 h. Les premières inscriptions seront possibles à partir de jeudi 11 juin, à 11 h.

Les réservations se font le jour J pour les 2 jours suivants :

- le mardi pour le mercredi et le jeudi,
- le vendredi pour les séances du samedi, du dimanche et du lundi.

Le tarif de ces premières séances reste inchangé :

Adultes : 2 points A'tout ou 3,5 € adultes,

Étudiants : 3 € étudiants et moins de 18 ans et 1,80 € tarif solidaire.

La piscine de Belle-Beille et AquaVita ouverts le 4 juillet

AquaVita rouvrira le 4 juillet. L'assouplissement attendu des règles sanitaires dans les prochaines semaines permettra de proposer une offre « familles » en adéquation avec le concept de centre aqualudique. La configuration de la piscine de Belle-Beille permet d'envisager son ouverture le 4 juillet prochain.